

En ce qui concerne le changement que propose le bill C-243, je crois qu'il ne peut pas se faire demain matin. A mon avis, l'unification ne sera pas réalisée avant peut-être dix, quinze ans. Mais, à ce moment-là, j'ai l'impression nette que la défense nationale coûtera moins cher à l'ensemble du Canada qu'actuellement. Nous pourrions prendre, à même les milliards que l'unification nous aura épargnés, certaines sommes que nous pourrions attribuer à l'agriculture, au développement intérieur du pays, à l'exploitation de nos richesses naturelles.

Et, à ce moment-là, je crois que nous aurons rendu service à toutes les classes canadiennes, à tous les Canadiens, indépendamment des considérations politiques, je le répète. Cela, c'est ma conviction.

Et c'est pour cela que nous, du Ralliement créditiste, avons convenu de voter en faveur du bill C-243. Il n'y a pas d'autres raisons. Ce n'est pas pour la raison invoquée par le député que les libéraux se sont opposés hier au débat, mais c'est vrai qu'ils s'y sont opposés.

Si les ministres avaient suggéré, hier—le ministre des Transports (M. Pickersgill) par exemple—que, du consentement unanime de la Chambre, nous débattions cette question de l'industrie laitière au Canada, nous serions encore probablement à la débattre aujourd'hui. Mais non, on ne veut pas...

M. Choquette: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Je crois que le député n'a pas le droit de formuler les propos qu'il nous tient présentement, parce que, de ce côté-ci de la Chambre, nous connaissons bien le Règlement et nous savions que la motion qui a été présentée hier serait rejetée, et elle l'a été, effectivement.

Je prierais mes bons amis du Ralliement créditiste d'apprendre comme il faut le Règlement et de ne pas présenter inutilement des motions pour un débat d'urgence quand cela n'est pas permis.

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. Le moment est peut-être bien choisi pour la présidence de rappeler aux députés que le comité discute actuellement de l'article 2 du bill n° C-243.

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, le député de Lotbinière (M. Choquette) s'est levé, hier soir, et il a pris le temps de dire ce qu'il avait à dire. Or, on lui permet, encore cet après-midi, de répéter exactement les turpitudes qu'il a prononcées hier soir en cette enceinte.

Or, je veux dire ceci: si les libéraux avaient accepté le débat hier, nous l'aurions eu. Ils savent que la motion n'a pas été déclarée

[M. Caouette.]

contraire au Règlement, mais qu'on a dit, spécifiquement, hier, que ce n'était peut-être pas le moment pour un tel débat, que ce le serait peut-être aujourd'hui.

Quand ce sera le moment d'un vote de méfiance, monsieur le président, le député de Lotbinière pourra se prononcer pour ou contre les cultivateurs de son comté de Lotbinière.

En tant que le Règlement est concerné, je crois que les membres du Ralliement créditiste le comprennent aussi bien que le député de Lotbinière qui est, 100 fois sur 100, dans le champ de patates lorsqu'il prononce un discours en cette enceinte ou invoque le Règlement.

M. Choquette: Certainement, parce que, moi, je les aime les patates.

M. Caouette: Justement, peut-être aussi que c'est parce que vous n'aimez pas les mêmes sortes de patates.

Monsieur le président, ce n'est pas parce que j'en veux au député de Lotbinière, absolument pas, c'est un chic type, un gentilhomme. Son seul défaut, c'est qu'il est trop libéral. Quand il n'est pas trop libéral, il est intelligent, par ailleurs.

• (4.20 p.m.)

Monsieur le président, je veux terminer ici mes observations en rappelant bien spécifiquement et clairement que nous voulons être objectifs dans ce débat. Les conservateurs savent que nous perdons le temps de la Chambre et qu'il y a d'autres mesures législatives importantes à adopter. On leur suggère de laisser l'article 2 de côté temporairement, pour laisser adopter les autres articles, quitte à revenir à l'article 2; non, on ne veut pas, on est collé.

Alors, tout ce que je demande, c'est que cela décolle un peu, que nous avançons dans nos délibérations et que nous cessions de ridiculiser le peuple canadien ou de nous ridiculiser nous-mêmes, à la face du peuple canadien. Cette question d'unification doit être réglée. Tantôt, on criera à la dictature, parce qu'on présentera une motion visant à mettre fin au débat en comité. Je ne vois pas là l'application du bâillon, mais l'établissement de l'ordre nécessaire, afin que nous cessions de perdre notre temps, ici.

Soyons objectifs et voyons le bill tel qu'il est. Si nous devons tenter des expériences, tentons-les. Il faut tenter, il faut essayer quelque chose. Si cela ne va pas, il y a moyen de le changer; seulement, tentons l'expérience. Si l'expérience s'avère inutile, s'avère